



Santé mentale des femmes, notre nouvel appel à projets ! La Fondation AÉSIO s'investit pour la santé mentale des femmes

La Fondation a été créée par AÉSIO mutuelle afin d'incarner son mécénat sur l'ensemble du territoire national et ainsi porter ses valeurs de solidarité et d'engagement. Elle soutient des structures d'intérêt général qui portent des projets innovants ou qui présentent un potentiel de développement ou de réplicabilité. Elle développe avec ces structures une relation de collaboration inscrite dans la durée et œuvre pour le partage de connaissances et d'expérience au sein de leur communauté de partenaires. Parce que le bien-être mental est une composante essentielle de la santé, nécessaire à l'épanouissement physique, émotionnel, personnel, professionnel, social... permettant à chacun et chacune de se réaliser et d'avoir confiance en l'avenir, la Fondation AÉSIO contribue à agir pour le bien-être mental tout au long de la vie.

Les femmes sont particulièrement concernées par la souffrance psychique. En effet, selon notre baromètre 2024 « Les Français · es et leur bien-être mental » réalisé en collaboration avec l'IFOP, 63% des femmes interrogées, vs 42% des répondants masculins, ont déclaré avoir eu le sentiment d'avoir été en souffrance psychique au cours des 12 derniers mois.

Plusieurs facteurs, tant biologiques que sociétaux, contribuent à expliquer pourquoi les femmes sont particulièrement concernées par la souffrance psychique. Les variations hormonales, qui peuvent être à l'origine de certains troubles de santé mentale exclusivement féminins, en sont un exemple, tout comme certaines situations ou traumatismes qui concernent majoritairement les femmes peuvent conduire à l'apparition de troubles de santé mentale.

L'objectif de cet appel à projets est de soutenir des initiatives répondant aux besoins spécifiques des adolescentes et/ou des femmes concernées par un/des troubles de santé mentale :

Exclusivement féminins, Ou dont la prévalence est significativement plus élevée chez les femmes, Ou consécutifs à des traumatismes ou des situations qui touchent majoritairement les femmes.

Ces projets devront proposer un accompagnement pluridisciplinaire gratuit spécifiquement élaboré pour améliorer la santé mentale des adolescentes et/ou des femmes.

Modalités et calendrier Le soutien financier et opérationnel apporté aux projets lauréats sera formalisé au sein de conventions de mécénat. Les lauréats devront donc nécessairement être éligibles au mécénat :

Nombre de projets soutenus : entre 2 et 10 lauréats.

Durée d'accompagnement : au choix du lauréat, selon ses besoins, de 1 à 3 ans.

Accompagnement financier : l'enveloppe disponible pour cet appel à projets est de 900 000 €.

Les candidatures sont ouvertes dès à présent via le formulaire de présélection, jusqu'au mercredi 7 mai 2025, à 23h59.